



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

caisses

Question écrite n° 34296

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les difficultés rencontrées par de nombreuses personnes en raison des délais de remboursement des frais pharmaceutiques et de cure thermale ainsi que des frais de transport en ambulance. Face aux insuffisances de crédits du service des soins gratuits, il lui demande les dispositions que son ministère entend arrêter afin d'assurer les remboursements dans des délais raisonnables.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34296

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2004, page 1348